

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 08/07/2024 - 88902 - 2001 B 11782 - 438 627 119 - "7 ATELIERS D'ARTISTES AU 105"

EURL "7 ATELIERS D'ARTISTES AU 105"

siège social :

187 RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE

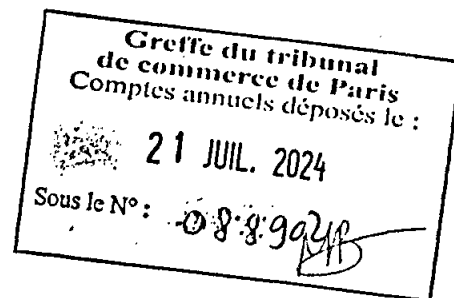
75009 PARIS

RCS Paris B 438 627 119

Société à responsabilité Limitée à 7.622,45€

GSM : 00 33 6 13 23 83 49

jacqueline.dauriac@gmail.com



RAPPORT DE GESTION
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 28 juin 2024

Conformément aux textes légaux et complémentaires, l'associé unique doit statuer sur le rapport concernant les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes ont été établis avec le nouveau plan comptable révisé et nos méthodes d'évaluation et de présentation n'ont pas varié.

SITUATION ET ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2023 .

Notre chiffre d'affaires s'élève à la somme de 12.116,00 €.

Dans le même temps nous avons effectué les dépenses à hauteur de 33.276,00 €. frais financiers compris.

Le résultat est un déficit de 21.160,00 €.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous nous proposons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice, soit la somme de 21.160,00 € au compte Report à nouveau.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Normalement.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Normales.

12

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Nous cherchons des opérations nouvelles en banlieue et grande banlieue.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément à la loi, nous vous précisons que nous ne détenons ni filiale ni participations.

RAPPEL DSE DIVIDENDES ANTÉRIEUREMENT DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu de sommes distribuées à titre de dividendes pour l'exercice précédent.

DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge les dépenses non déductibles du résultat fiscal au titre de l'article 39-4 du même code.

La Gérante,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Muriel', with a long horizontal stroke extending to the right.

EURL "7 ATELIERS D'ARTISTES AU 105"

siège social :

187 RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE

75009 PARIS

RCS Paris B 438 627 119

Société à responsabilité Limitée à 7.622,45€

GSM : 00 33 6 13 23 83 49

jacqueline.dauriac@gmail.com

PROCÈS - VERBAL DE DÉLIBÉRATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 juin 2024

À 10 heures,

L'associé unique de « 7 Ateliers d'artistes au 105 », société unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 euros, divisé en 100 parts s'est réuni en Assemblée Générale, 187 rue du Faubourg Poissonnière 75009 PARIS, sur convocation de la Gérance.

Est présente :

Madame Jacqueline Dauriac, Gérante,

Seule associée et gérante de la société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Jacqueline Dauriac.

L'Assemblée est appelée à délibérer sur l'Ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1- Les comptes annuels de l'exercice 2023, exercice clôturé le 31 décembre 2023 et le rapport de gestion
- 2- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée et la résolution d'affectation votée.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes

//

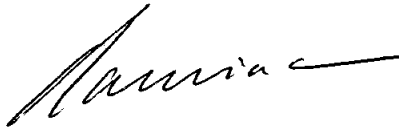
annuels approuve les comptes annuels qui se soldent par un résultat déficitaire de 21.160,00 euros et entérine le rapport de gestion.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire de 21.160,00 euros au compte Report à nouveau.

L'Ordre du jour étant épuisée, le Président déclare la séance levée.

Il a été dressé le Procès-verbal qui a été signé après la lecture par l'associé unique.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. M. M.', followed by a horizontal line.

IDENTIFICATION

Mme DAURIAC JACQUELINE

PARIS
FRANCCE

N° d'adhérent : 20141680066666

Pour le compte de :

EURL 7 ATELIERS D'ARTISTES AU 105
187 RUE DU FG POISSONNIERE
75009 PARIS 09

N° SIREN : 438 627 119

Période déclarée : Année 2023

Date limite de dépôt : 18/05/2024

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2023)

*Je déclare sur l'honneur que
le compte annuel est conforme
à l'original
Paris, le 28/06/2024*

Dauriac



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2023)

Impôt sur les sociétés

[Aide en ligne à la saisie du formulaire ?](#)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

☐

Option pour le régime optionnel de la taxation au tonnage (art. 209-0B, entreprises de transport maritime)

☐

Investissement dans les PME innovantes (art. 217 octies)

☐

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1 - J'ACCEPTE DE RECEVOIR DES INFORMATIONS PAR MESSAGERIE

☐ Oui ☐ Non

(VOIR ART. 39 ET SUIVANTS - LOI N° 78-17 DU 6/1/1978 MODIFIÉE EN 2004 RELATIVE À
L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS)

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et
nom de voie

187 Rue du Faubourg Poissonnière

Complément de
distribution

Lieu-dit,
hameau

Code postal

75009

Ville

PARIS

Pays

FRANCE

3 - AVEZ-VOUS CHANGÉ D'ADRESSE ? SI OUI, INDIQUEZ L'ANCIENNE ADRESSE

☐ Oui ☐ Non

4 - RELEVEZ-VOUS DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES ?

☐ Oui ☐ Non

B - ACTIVITÉS

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

☐

ACTIVITÉS EXERCÉES

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au
taux normal

Bénéfice imposable à
15%

Déficit (report du
2033-B)

21 160

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle
assimilés imposable au taux de 10 %

2 - PLUS-VALUES

Plus-values à long terme imposables à 15%

Plus-values à long terme imposables à 19%

Autres plus-values imposables à 19%

Plus-values à long terme imposables à 0%

Plus-values exonérées (art. 238 quinquies)

3 - ABATTEMENTS SUR LE BÉNÉFICE ET EXONÉRATIONS

Entreprise nouvelle (art. 44 sexies) ☐

Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies-0 A) ☐

Zone franche urbaine -
Territoire entrepreneur (art. 44 octies A) ☐

Reprise d'entreprise en
difficulté (art. 44 septies) ☐

Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies) ☐

Zone de restructuration de la
défense (art. 44 terdecies) ☐

Bassins urbains à
dynamiser (BUD) (art. 44
sexdecies) ☐

Zone de développement
prioritaire (art. 44
septdecies) ☐

Zone de revitalisation rurale
(art. 44 quinquies) ☐

Bassins d'emploi à
redynamiser (art. 44
duodecies) ☐

Société d'investissement
immobilier côtée ☐

Autres dispositifs ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer - en cas de déficit)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 - OPTION POUR LE CRÉDIT D'IMPÔT OUTRE-MER

Option crédit d'impôt outre-mer secteur productif (art. 244 quater W) ☐

D - IMPUTATIONS

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt ☐

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité ☐

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5% ☐

F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33% ☐

G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CBC/DAC

1 - SI VOUS ÊTES LA SOCIÉTÉ TÊTE DE GROUPE SOUMISE À L'OBLIGATION DE DÉPÔT DE LA DÉCLARATION n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI), COCHER LA CASE CI-CONTRE

2 - SI VOUS ÊTES LA SOCIÉTÉ TÊTE DE GROUPE, AVEZ-VOUS DÉSIGNÉ UNE AUTRE ENTITÉ DU GROUPE POUR SOUSCRIRE LA DÉCLARATION N° 2258-SD ? ☐ Oui ☐ Non

3 - ÊTES-VOUS UNE ENTREPRISE DÉSIGNÉE POUR LE DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS N°2258-SD ? ☐ Oui ☐ Non

4 - ÊTES-VOUS NI LA SOCIÉTÉ TÊTE DE GROUPE, NI UNE ENTITÉ DU GROUPE DÉSIGNÉE POUR SOUSCRIRE LA DÉCLARATION N°2258-SD ? ☐ Oui ☐ Non

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?



Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé

AUTRES INFORMATIONS

1 - EXAMEN DE CONFORMITÉ FISCALE

Si la période déclarée a fait l'objet d'un examen de conformité fiscale (ECF), cochez la case

☐

Forme
juridique

SIREN du
prestataire

Nom du
prestataire

Complément
de
désignation

Numéro, type
et nom voie

Complément
de
distribution

Lieu-dit,
hameau

Code postal

Ville

Pays

2 - COORDONNÉES DU COMPTABLE

S'agit-il d'un comptable salarié (S) ou indépendant (I)



Forme
juridique ou
titre

Nom et
prénom ou
dénomination

Qualité et fonction ou complément de dénomination

Numéro,
type et nom
de voie

Complément
de
distribution

Lieu-dit,
hameau

Code postal

Ville

N° téléphone

Pays

3 - COORDONNÉES DU CONSEIL

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I)



Forme juridique ou titre	Monsieur	Nom et prénom ou dénomination	SETTON Albert
Qualité et profession ou complément de dénomination			
Numéro, type et nom de voie		51 Quai de la Seine	
Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	
Code postal	75019	Ville	PARIS
N° téléphone		Pays	FRANCE

4 - COORDONNÉES DU CGA, DE L'OMGA OU DU VISEUR CONVENTIONNÉ

Visa CGA/OMGA	☐	Viseur conventionné	☐
Forme juridique		N° d'agrément	
Dénomination		Complément de désignation	
Numéro, type et nom de voie			
Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	
Code postal		Ville	
		Pays	



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES
PUBLIQUES**

N° 2033-A
*(Applicable à compter du
31/12/2023)*

Bilan simplifié

[Aide en ligne à la saisie du formulaire](#) 

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case

☐

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	319 400	47 910	271 490
Immobilisations incorporelles - Autres			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières (1)			
TOTAL I (5)	319 400	47 910	271 490
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			

Stocks marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (2) clients et comptes rattachés			
Créances autres (3)			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	154 404		154 404
Charges constatées d'avance			
TOTAL II	154 404		154 404
TOTAL GENERAL (I + II)	473 804	47 910	425 894

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	7 622
Écarts de réévaluation	
Réserve légale	762
Réserves réglementées	372 012
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	
Report à nouveau	-86 529
Résultat de l'exercice	-21 160
Provisions réglementées	
Subventions d'investissement	
TOTAL I	272 707

2 - Provisions pour risques et charges

3 - Dettes (4)

Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		
Comptes courants d'associés		119 187
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III		119 187
TOTAL GENERAL (I + II + III)		425 894

RENOVOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		(4) Dont dettes à plus d'un an	
(2) Dont créances à plus d'un an		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	
---	--

Déductions de l'exercice

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	
---	--

Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	
--------------------------------------	--

Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	
---	--

Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)	
---	--

Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)	
---	--

Zone restructuration défense (art. 44 terdecies)	
--	--

Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	
--	--

Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	
--	--

Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	
---	--

Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	
--	--

Investissements et souscriptions outre mer	
--	--

Déduction pour zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	
--	--

Total des exonérations ou abattements sur le bénéfice et entreprises nouvelles (somme ci-dessus)	
--	--

Déductions diverses	dont créance due au report en arrière du déficit	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	
	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39. decies F)	
dont déduction exceptionnelle (art. 39. decies G)		

1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
		21 160

Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises IS seulement)	
---	--

Déficits antérieurs reportables	dont imputés sur le résultat	
---------------------------------	------------------------------	--

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
		21 160

DIVERS À RÉINTÉGRER

LIBELLÉ	Montant
	
	

+

Ajouter

DIVERS À DÉDUIRE

	LIBELLÉ	Montant
		
		
		

+

Ajouter

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

[Aide en ligne à la saisie du formulaire ?](#)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial					
Autres					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	319 400			319 400	
Installations techniques matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
TOTAL rubrique I	319 400			319 400	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	31 940	15 970		47 910
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES ?

NATURE DES IMMOBILISATIONS CÉDÉES VIRÉES DE POSTE À
POSTE, MISES HORS SERVICE OU RÉINTÉGRÉES DANS LE
PATRIMOINE PRIVÉ

Valeur d'actif Amortissements Valeur résiduelle Prix de cession

	1				
	2				
	3				
+ Ajouter					

TOTAL

PLUS OU MOINS-VALUES

Plus ou moins-
values à court
terme Plus ou moins-
values à long
terme (19%) Plus ou moins-
values à long
terme (15% ou
12,8%) Plus ou moins-
values à long
terme (0%)

	1				
	2				
	3				
+ Ajouter					

TOTAL

Plus-values taxables à 19%

Régularisations sur les plus ou moins values

TOTAL rubrique III

**Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits
reportables – Divers**

[Aide en ligne à la saisie du formulaire ?](#)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

1 - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
1.1 Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Autres provisions réglementées	34 000			34 000
1.2 Provisions pour risques et charges				
1.3 Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	34 000			34 000

**2 - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS
DÉROGATOIRES**

	Dotations	Reprises
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles		
Terrains		
Constructions		
Installations techniques, matériel et outillage		
Installations générales, agencements et aménagements divers		
Matériel de transport		
Autres immobilisations corporelles		
TOTAL		

**3 - VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE
L'IMPÔT**

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes

Détails ventilation des dotations aux provisions et charges

Libellé	Montant
 Ventilation 1	
 Ventilation 2	
 Ventilation 3	
 Ajouter	

TOTAL (reporté au tableau n° 2033-B)

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	120 669
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	
Nombre d'opérations sur l'exercice	
Déficits imputés	
Déficits reportables	120 669
Déficits de l'exercice	21 160
TOTAL des déficits restant à reporter	141 829

III - DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI - dont cotisations facultatives Madelin	
dont cotisation facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	
Montant de la TVA collectée	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	
N° du centre de gestion agréé	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES
PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Contribution
économique
territoriale
Détermination de la
valeur ajoutée et
effectifs

[Aide en ligne à la saisie du formulaire](#) ?

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire «
néant »), veuillez cocher la case

☐

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel

- dont apprentis

- dont handicapés

Effectifs affectés à l'activité artisanale

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et
marchandises

12 116

Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés

Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et
incorporelles, si rattachées à une activité normale et
courante

Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges

TOTAL 1

12 116

II - AUTRES PRODUITS À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun

Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation

Subventions d'exploitation reçues

Variation positive des stocks

Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée

Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation

TOTAL 2

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats

Variation négative des stocks

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

Taxes déductibles de la valeur ajoutée

Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)

Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée

Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante

TOTAL 3

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (*Total 1 + Total 2 - Total 3*)

12 116

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (?)

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE



- Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

- Si vous êtes assujetti(e) à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration 1330-CVAE), alors complétez le cadre ci-dessous en complément à la donnée de la valeur ajoutée assujettie à la CVAE. Vous serez alors dispensé(e) du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE

☐

Chiffre d'affaires de référence de la CVAE

Effectifs au sens de la CVAE

Chiffre d'affaires du groupe économique (*entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI*)

Période de référence

du

au

Date de cessation

Composition du capital social

[Aide en ligne à la saisie du formulaire](#) ?

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☐

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes
morales de l'entreprise

Nombre total de parts ou d'actions
correspondantes

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes
physiques de l'entreprise

Nombre total de parts ou d'actions
correspondantes

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme
juridique

N° SIREN

Dénomination

Complément
dénomination

Nombre de
parts ou
d'actions

Pourcentage
de détention



1

Numéro, type
et nom de
voie

Complément

Lieu-dit,
hameau

Code Postal

Commune

Pays

Forme
juridique

N° SIREN

Dénomination

Complément
dénomination

Nombre de
parts ou
d'actions

Pourcentage
de détention



2

Numéro, type
et nom de
voie

Complément

Lieu-dit,
hameau

Code Postal

Commune

Pays



3

Forme
juridique

N° SIREN

Dénomination	Complément dénomination
Nombre de parts ou d'actions	Pourcentage de détention
Numéro, type et nom de voie	
Complément	Lieu-dit, hameau
Code Postal	Commune
Pays	

+ Ajouter

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	Madame	
Nom et prénom	DAURIAC Jacqueline	Nom marital
Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention
Date de naissance	15/03/1945	Pays de naissance FRANCE
 1	Code postal de naissance 65000	Commune de naissance Tarbes
	Numéro, type et nom de voie 105 B Avenue Maurice Thorez	
	Complément de distribution	Lieu-dit, hameau
	Code postal 94200	Ville Ivry sur Seine
	Pays FRANCE	

Titre		
Nom et prénom		Nom marital
Nombre de parts ou d'actions		Pourcentage de détention
Date de naissance		Pays de naissance
 2	Code postal de naissance	Commune de naissance
	Numéro, type et nom de voie	
	Complément de distribution	Lieu-dit, hameau
	Code postal	Ville
	Pays	



3

Titre

Nom et
prénom

Nom marital

Nombre de
parts ou
d'actionsPourcentage
de détentionDate de
naissancePays de
naissanceCode postal
de naissanceCommune
de naissanceNuméro,
type et nom
de voieComplément
de
distributionLieu-dit,
hameau

Code postal

Ville

Pays



Ajouter